



Communiqué de Presse

Mardi 02 avril 2019

Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur : une nouvelle phase de concertation publique de début juin à mi-octobre 2019

Le Comité des financeurs de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur (LNPCA) s'est réuni ce lundi 1^{er} avril à Marseille, sous la présidence conjointe de M. Pierre DARTOUT, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de M. Renaud MUSELIER, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en présence de M. Roland BLUM, 1^{er} vice-président pour la Métropole Aix-Marseille Provence, de M. Yannick CHENEVAR, vice-président, pour la Métropole Toulon Provence Méditerranée, de M. Louis NEGRE, vice-président pour la Métropole Nice Côte d'Azur, de M. Henri Pons, conseiller départemental dans les Bouches-du-Rhône, de M. Jean-Guy Di Giorgio, conseiller départemental dans le Var, de Mme Marie BENASSAYAG, vice-présidente pour le Département des Alpes-Maritimes et de représentants des services des Communautés d'agglomérations de Cannes Pays de Lérins, de Sophia Antipolis, du Pays de Grasse, de la Dracénie et enfin des représentants de la SNCF et de l'Etat.

Le Comité a validé le dispositif de concertation publique proposé par SNCF Réseau, maître d'ouvrage du projet. Cette concertation se déroulera de début juin à mi-octobre 2019 et portera sur les aménagements des phases 1 et 2 du projet dont notamment :

- Phase 1 – Aménagement du plateau de la gare Saint-Charles à Marseille, 1^{ère} phase de l'aménagement du pôle d'échange multimodal (PEM) de Saint-Augustin à Nice, aménagement de la gare de la Pauline à l'est de Toulon
- Phase 2 – Gare souterraine de Marseille, 4^{ème} voie partielle dans la vallée de l'Huveaune, aménagement de la ligne classique Cannes – Nice, doublement de la bifurcation de Grasse

La Ministre des Transports, Elisabeth Borne, a demandé le 4 mars dernier à SNCF Réseau d'engager la concertation sur les 2 premières phases du projet.

Le calendrier prévoit, sur la période 2018-2022, l'engagement des travaux de la 1^{ère} phase et la réalisation des études de la 2^{ème} phase en vue d'un lancement de l'enquête d'utilité publique en 2021 pour l'obtention de la Déclaration d'Utilité Publique fin 2022. Les études seront par ailleurs poursuivies afin de préciser les tracés et les emplacements des gares nouvelles des phases ultérieures.

La LNPCA doit permettre de constituer un système ferroviaire performant reliant les trois principales métropoles : Marseille, Toulon et Nice. Elle vise à favoriser les déplacements à l'intérieur de la région notamment en améliorant la qualité de l'offre de services ferroviaires du quotidien et en désaturant les nœuds ferroviaires de Marseille et Nice.

La réalisation des phases 1 et 2 permettra d'améliorer la régularité des trains (réduction des retards et des annulations), de diminuer les temps de parcours, de plus de 15 minutes dans la traversée du nœud marseillais, pour 20 000 trains par an et d'augmenter les capacités maximales de desserte. Celles-ci passeront notamment de :

- 5 à 8,5 trains par heure et par sens en heure de pointe, entre Cannes La Bocca et Nice
- 2 à 4 navettes TER omnibus traversant Toulon par heure et par sens en heure de pointe, entre Ollioules et l'est de Toulon
- 16 à 23 TER et 7 à 8 TGV par heure et par sens, par la nouvelle gare souterraine « traversante » et par la gare de surface Saint-Charles à Marseille actuelle dont les performances seront améliorées.

Contacts Presse

Préfecture de région Provence-Alpes Côte d'Azur : Service de Presse : +33 (0) 4 84 35 41 30 ; pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Région Provence-Alpes Côte d'Azur : Service de Presse - 04 91 57 51 64 - servicedepresse@maregionsud.fr

SNCF Réseau - Carole TEISSEDRE : +33 (0) 7 86 11 89 54 ; carole.teissedre@reseau.sncf.fr



Contacts Presse

Préfecture de région Provence-Alpes Côte d'Azur : Service de Presse : +33 (0) 4 84 35 41 30 ; pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Région Provence-Alpes Côte d'Azur : Service de Presse - 04 91 57 51 64 - servicedepresse@maregionsud.fr

SNCF Réseau - Carole TEISSEDRE : +33 (0) 7 86 11 89 54 ; carole.teissedre@reseau.sncf.fr